



LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

28 communes - 14 663 habitants

Recrute à temps plein (35 heures) à compter du 1er septembre 2026

Agent technique voirie (H/F) **Poste basé à Lautrec (Tarn - 81)**

La Communauté de Communes du Lautrécois-Pays d'Agout recrute un agent technique voirie afin d'anticiper le remplacement d'un agent du service voirie ayant obtenu sa mutation vers une autre collectivité. Le service voirie est composé de 6 agents dont un chef d'équipe intervenant sur le terrain, ainsi qu'un apprenti.

La collectivité réalise une grande partie des travaux de voirie en régie, et dispose de l'ensemble du matériel nécessaire à la réalisation des revêtements et des travaux courants.

Sous l'autorité du Chef d'équipe voirie, vous participerez aux travaux d'entretien et de création de la voirie intercommunale, dans un objectif de qualité, de sécurité et de pérennité du patrimoine routier.

Missions principales :

Travaux de voirie et d'entretien :

- Réaliser les travaux d'entretien courant de la chaussée et des équipements de voirie.
- Participer à la construction de voiries : pose de bordures, coffrage, bétonnage, etc.
- Assurer l'entretien de la signalisation horizontale et verticales ainsi que les abords routiers.
- Mettre en place et retirer la signalisation temporaire de chantier et de danger.

Utilisation des engins et matériels :

- Conduire et utiliser les engins spécifiques au service voirie : épandeur à liant, gravillonneur, niveleuse, compacteurs, tractopelle, nacelle, mini-pelle, etc.
- Conduire des véhicules poids lourds et super lourds, indispensables au bon fonctionnement du service.
- Participer à l'entretien mécanique courant des engins et du matériel.

Travail en équipe :

- Travailler en coordination avec les autres agents du service et le chef d'équipe.
- Appliquer les consignes de sécurité et rendre compte de l'activité réalisée.

Profil recherché :

- Connaissance du code de la route et des règles de sécurité au travail.
- Maîtrise ou intérêt pour les techniques routières et le fonctionnement des engins de voirie.
- Capacité à organiser son travail à partir de consignes écrites ou orales.
- Aptitude au travail en équipe, sens du service public.
- Autonomie, rigueur, polyvalence et capacité d'adaptation.
- **Permis poids lourd (C) et super lourd (CE) obligatoires.**
- FIMO/FCO serait un plus

Conditions du poste :

- **Contrat** : Ce recrutement est réalisé afin de pourvoir un emploi devenu vacant suite à la mutation d'un agent du service voirie. CDD de 13 mois. A l'issue du contrat, et selon la manière de servir ainsi que les besoins de la collectivité, une nomination stagiaire ou une mutation pourra être envisagée.
- **Contraintes** : travail en extérieur, horaires pouvant être adaptés (horaires d'été), exposition au bruit, aux vibrations et aux risques routiers, port de charges et port des EPI.
- **Rémunération** : Sur la base du grade d'adjoint technique (catégorie C - Fonction publique territoriale)
- **Avantages sociaux** : adhésion au CNAS, chèques déjeuner, prévoyance et complémentaire santé (avec participation employeur)
- Poste non éligible au télétravail

Pour postuler, merci d'envoyer votre candidature (CV + lettre de motivation), avant le 20 août 2026 à l'adresse suivante : rh@cclpa.fr (à l'attention de Madame la Présidente)

Pour tout renseignement complémentaire contacter :

Pascal LANDES – Responsable ST : 05 63 70 51 74
ou Elisabeth GUITTARD - Responsable RH : 05 63 70 52 67